

Action 19 : Déploiement de xxx* m de pistes cyclables sur la ville de Croissy

Axe stratégique : Mobilité active et durable

Contexte

Le vélo constitue un moyen de déplacement souple et non polluant convainquant pour les trajets de courtes et moyennes distances. Le potentiel de développement du vélo dans Croissy est important. La majorité des déplacements sont réalisés sur de courtes distances : 40 % des déplacements en voiture font moins de 3 km, soit 15 minutes en vélo. Entre 2019 et 2021, les comptages sont parvenus au même constat : la part des cyclistes à Croissy a augmenté de 30 %

Descriptif de l'action

D'ici 2026 nous déploierons x* m de pistes cyclables en privilégiant les sites propres lorsque cela est possible. En complémentarité, afin d'accompagner la réalisation de nouvelles pistes cyclables, une stratégie de mise en œuvre de stationnements vélo sécurisés répondant aux différents usages (résidentiel, professionnels / scolaires et intermodaux) sera lancée au 2nd semestre 2024. De plus en coopération avec la CA SGBS nous animerons des ateliers d'autoréparation et des vélo-école.

Partenaires

Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine
Conseil Régional IDF

Budget

A définir

* suivant les possibilités du budget d'investissement de la ville

Calendrier

2024 – 2025 – 2026 - ...

Indicateurs de suivis

Nombre de x m de pistes cyclables déployées